



Se donner les moyens de défendre nos laboratoires médicaux

La CSN multiplie les interventions pour défendre le personnel des laboratoires médicaux.

La CSN est la seule organisation à intégrer les préoccupations de l'ensemble du personnel des laboratoires médicaux dans ses interventions et ainsi développer une vision englobante de l'avenir de nos laboratoires médicaux.

Sous le thème *Mon labo, j'y tiens*, la CSN a organisé une tournée de manifestations partout au Québec et poursuit les actions pour faire reculer le ministre Barrette sur le projet Optilab, qui vise la fusion des laboratoires médicaux en 11 grappes formées de laboratoires serveurs et associés.

Le projet Optilab représente trop de risques pour être poursuivi dans sa forme actuelle. Comment le ministre peut-il accepter de voir un plus grand nombre d'échantillons perdus et ainsi réduire la qualité des soins à la population? Comment les régions se relèveraient de la perte d'emplois de qualité? Comment accepter de voir les temps d'attente augmenter pour la population? Autant de questions qui trouvent bien peu de réponses du ministre et des directions des établissements.

Pour porter les revendications des technologistes médicales et de l'ensemble du personnel des laboratoires, la CSN met les moyens nécessaires.

Lancement des travaux du comité prévu à la convention collective CSN

Le 10 novembre dernier, se tenait la première rencontre du comité de la lettre d'entente numéro 7 prévu à la convention collective pour discuter des enjeux des laboratoires médicaux. La CSN est la seule organisation syndicale qui a obtenu un endroit privilégié pour discuter avec le comité patronal de

négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) des questions reliées notamment aux impacts des réorganisations dans les laboratoires et pour convenir de recommandations.

Le comité *ad hoc* de la CSN, qui a le mandat d'appuyer les travaux en lien avec la convention collective, est composé de: Mélissa Gaouette, vice-présidente responsable des techniciennes, techniciens et professionnel-les à la FSSS-CSN, Hugo Dion, conseiller syndical, Yasmine Leclerc du CHU Sainte-Justine, Martin Bordua de l'Hôpital Santa Cabrini, Lesly Meunier du CSSS Memphrémagog et Josette Drouin du CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska. Le comité de la lettre d'entente numéro 7 est pour sa part composé de 5 représentant-es de la CSN et de 5 représentant-es du CPNSSS.

Lors de cette première rencontre, nous avons demandé à être tenus informés du développement des orientations ministérielles sur l'enjeu des laboratoires médicaux. Nous avons d'ailleurs profité de cette rencontre pour mettre de l'avant notre vision globale des laboratoires médicaux, en souhaitant que nos travaux nous permettent non seulement de couvrir les préoccupations des technologistes médicales, mais aussi celles des autres membres du personnel touché par ce projet de fusion des laboratoires médicaux. Ce lieu d'échanges nous a permis de mettre de l'avant les recommandations issues d'un groupe de travail de la CSN composé de technologistes médicales.

Il est important d'expliquer que la fusion des laboratoires préoccupe plusieurs salarié-es du réseau, des technologistes médicales, infirmières, infirmières auxiliaires, en passant par les préposé-es, agentes administratives, les techniciens en génie biomédical et les techniciens en électronique et informatique. En effet, des membres du personnel de bureau et de l'administration (catégorie 3) et des techniciennes, techniciens et professionnel-les (catégorie 4) sont touchés par le projet Optilab, notamment en ce qui concerne les transferts.

Il est notamment important de discuter des questions liées au système informatique utilisé dans le projet Optilab. Nous avons des préoccupations sur la question de la traçabilité des échantillons qui seront analysés dans les laboratoires serveurs. Nous avons de plus fait valoir que cette fusion ne devait pas entraîner une nouvelle forme de privatisation, notamment en ce qui concerne le transport des échantillons. À ce titre, nous sommes d'avis que le personnel du secteur public doit être privilégié.

Nous pensons aussi que ce comité sera un lieu privilégié pour faire état des impacts particuliers de l'application du projet Optilab dans les différentes régions du Québec.

La prochaine rencontre de ce comité aura lieu au mois de décembre. Nous vous tiendrons informés des développements.

Un comité de travail CSN où la voix du personnel des laboratoires compte vraiment !

À la CSN, le personnel des laboratoires médicaux bénéficie d'un espace pour influencer les travaux que nous menons.

En effet, la CSN a mis en place un comité large regroupant des salarié-es de plusieurs régions et de plusieurs titres d'emploi, aussi bien de la catégorie 4 que de la catégorie 3, pour développer l'argumentaire le mieux à même de défendre nos labo-

ratoires médicaux. Prennent part à ce comité des personnes provenant de plusieurs régions du Québec.

Pour la CSN, il n'est pas seulement question d'écouter vos préoccupations, mais bien de vous donner tout l'espace nécessaire pour que votre réalité soit au cœur des travaux que nous menons avec le CPNSSS.

D'autres moyens à notre disposition

La CSN entend poursuivre les actions pour mieux faire connaître le projet Optilab auprès de la population et pour permettre aux technologistes médicales et à l'ensemble du personnel des laboratoires de passer à l'action.

C'est pourquoi vous êtes invités à vous afficher! En effet, des brassards *Mon labo, j'y tiens* sont disponibles partout au Québec pour poursuivre la mobilisation contre le projet Optilab.

Concernant les mesures pouvant être prises au niveau local, que ce soit par exemple en proposant des alternatives aux employeurs afin de réduire l'impact des réorganisations sur les personnes salariées, un document sous forme de questions/réponses sera acheminé prochainement aux syndicats locaux afin de vous outiller dans vos démarches et recours, le cas échéant.



**La centralisation affaiblit
notre réseau public**

MON LABORATOIRE MÉDICAL, J'Y TIENS !